Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Christophe Champod sera le nouveau recteur de l'Université de Lausanne

Sur proposition du Conseil de l'Université de Lausanne, le Conseil d'État nomme le Professeur Christophe Champod au poste de recteur de l'Université de Lausanne (UNIL). Il occupera ce poste clé pour la période 2026-2031 dans l'une des institutions phares du Canton de Vaud depuis presque 500 ans, tant par son rayonnement scientifique et académique que par son rôle dans la formation, la recherche et l'innovation au service de la société.

Le Professeur Champod présente un parcours académique de premier plan reconnu internationalement et une connaissance approfondie de cette grande institution. Son expérience de direction, notamment comme directeur de l'École des sciences criminelles et membre du Décanat de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA), atteste de compétences managériales reconnues. Sa compréhension fine du contexte politique et institutionnel, tant local, fédéral qu'international, ainsi que sa volonté de centrer l'Université sur ses fondamentaux tout en assurant son développement et son rayonnement suisse et international, augurent d'une collaboration étroite et constructive avec les autorités publiques dans l'intérêt du Canton de Vaud et au profit des étudiantes et des étudiants.

Le recteur désigné a exprimé sa volonté de défendre l'autonomie de l'Université et la liberté académique, de garantir des conditions de travail favorables, de développer la coordination entre services centraux et facultés et de renforcer ces dernières dans leurs missions d'enseignement et de recherche. Il a également affirmé son attachement à une gouvernance transparente, fondée sur des objectifs et des décisions clairement partagés. Le Conseil d'Etat soutient ces objectifs.

Tout en reconnaissant l'importance de l'autonomie de l'UNIL, le Conseil d'Etat souligne l'importance qu'une institution de cette envergure dispose d'une gouvernance solide. À l'occasion de la désignation de M. Champod, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) indique qu'il associera ce dernier à la réflexion déjà engagée avec l'institution sur l'optimisation de la gouvernance de l'UNIL. Ce processus a pour but d'accompagner l'université dans son développement futur et de la doter de tous les outils nécessaires à jouer un rôle moteur dans les paysages

académiques vaudois et suisse.

Le Conseil d'État adresse ses vives félicitations au Professeur Christophe Champod et lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses futures fonctions à la tête de l'UNIL. Christophe Champod et l'équipe qu'il aura constituée d'ici là pour former la direction de l'UNIL prendront leurs fonctions le 1er août 2026.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, 021 316 30 65
DEF, Jérémie Leuthold, directeur général de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71